

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	11ème
Nom de site	PELEE	Numéro	750314
Adresse du site	14, rue Pelée	Hauteur	R+5 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz (3 antennes) + ajout 3 antennes en réservation antennaire		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2017
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	02/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 3G, 4G et 4G+ et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes et le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres de 8.23m à 9m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G: 0° < 3V/m - 120° < 5V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.60m (0 et 120°) 32.70m (240°)		

Incidence visuelle

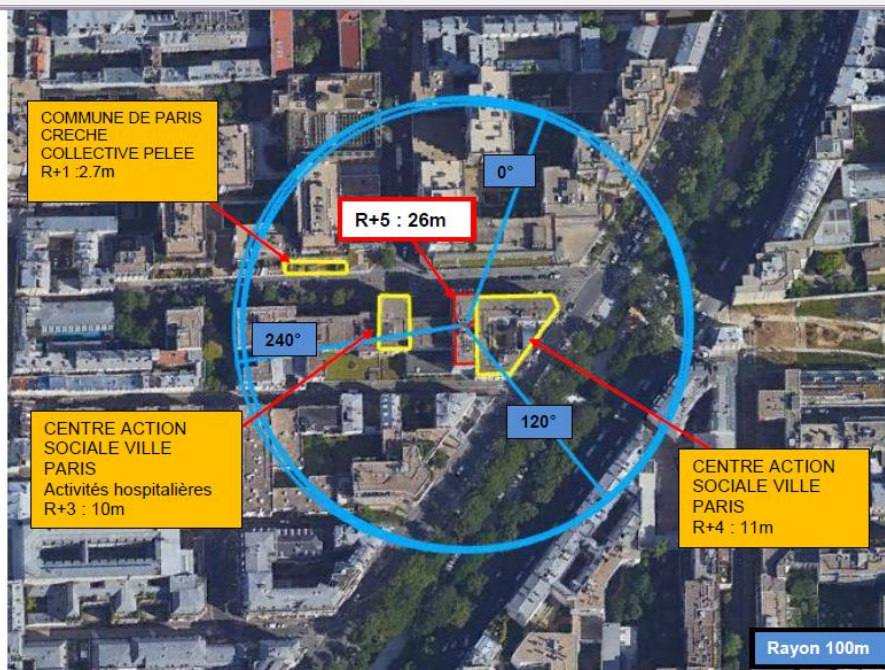
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

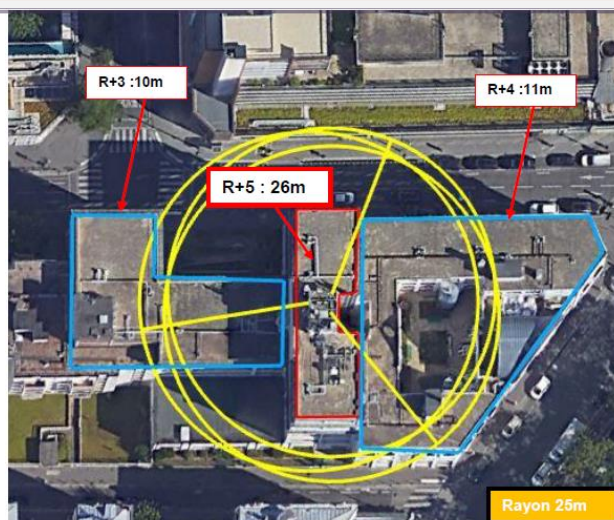
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
COMMUNE DE PARIS CRECHE COLLECTIVE PELEE	17 RUE PELEE Paris 75011	2.7m	NON	51m	1.1 V/m
CENTRE ACTION SOCIALE VILLE PARIS	61 BOULEVARD RICHARD LENOIR Paris 75011	11m	OUI	0.5m	1,9 V/m
CENTRE ACTION SOCIALE VILLE PARIS	4 RUE PELEE 75011 PARIS	10m	OUI	21m	1.5V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 240°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	21.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 21.5 m.



Etat projeté :

Etat de l'existant :
Vue depuis la rue



Vue depuis la rue



Vue des Azimuts

0°



120°



240°

